



# Bulletin Officiel

Saison 2025-2026

21 août 2025



# Au sommaire cette semaine

## ADMINISTRATIF

- [Réunions de rentrée](#)
- [Assemblée Générale](#)
- [Affiliations](#)
- [Qualité DC4 et Volontaire](#)
- [Commande timbres supporters](#)
- [Commande billetterie fédérale](#)
- [Bureau directeur](#)
- [Rugby héritage](#)

## SPORTIF

- [Epreuves jeunes](#)
- [Epreuves féminines](#)
- [Rencontres amicales](#)
- [Rugby Loisir](#)
- [Ecole de rugby](#)

## MEDICAL

- [Carton Bleu](#)

## IREF

- [Guide Formation Fédérale](#)

## SERVICE CIVIQUE

## FFR

- [Rugby au cœur](#)
- [Charte arbitrage](#)
- [Avis hebdomadaire](#)

## RECRUTEMENT

## PARTENAIRES

# SOYONS BLEUES

*Coupe du Monde Féminine  
de Rugby à XV*

du 22 août au 27 septembre 2025



Tous ensemble, #SOYONSBLEUES !

# Administratif

## RÉUNIONS DE RENTRÉE

Comme chaque année, la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby convie ses clubs et CD aux Réunions de Rentrée.

Au programme, des informations administratives pour bien commencer la saison, mais aussi un point sur le sportif et les épreuves.

Rendez-vous :

- **Jeudi 28 août** à la MO de MONTBONNOT
- **Mercredi 3 septembre** à la MO de CLERMONT-FERRAND
- **Jeudi 4 septembre** à la MO de GUILHERAND GRANGES
- **Jeudi 11 septembre** à la MO de CHAPONNAY

Pour participer à l'une de ces réunions, merci de vous inscrire au formulaire suivant :

[INSCRIPTION](#)

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale de la Ligue pour la saison 2024-2025 aura lieu le **samedi 20 septembre 2025** au cinéma Megarama à GIVORS (69).

Les convocations, documents et informations pratiques vous seront envoyés prochainement sur votre adresse mail [codeclub@ffr.fr](mailto:codeclub@ffr.fr).

# Administratif

## AFFILIATIONS

Le service administratif de la Ligue tient à vous rappeler que, à nouveau cette saison, toutes les affiliations de type :

- nouvelle affiliation
- réaffiliation
- joueurs
- volontaires
- dirigeants

envoyées via Oval-E **avant les jeudis soirs** seront traitées **avant le week-end**.

Il n'est donc pas nécessaire d'appeler la Ligue.

Les affiliations de type arbitres, techniciens et mutations nécessitant des validations spécifiques ne sont pas concernées mais les services font leur possible pour réaliser ces validations dans les meilleurs délais.

Merci pour votre compréhension.

## QUALITÉ DC4 ET VOLONTAIRE

Pour rappel, comme indiqué dans l'article 233 des règlements généraux de la FFR, les licences DC4 sont destinées aux personnes **membres actifs du comité directeur** des associations.

Toutes les autres personnes souhaitant une qualité de Dirigeant doivent être qualifiées en tant que volontaire (VOL).

# Administratif

## COMMANDE TIMBRES SUPPORTERS

Vous trouverez au lien suivant le bon de commande pour les timbres supporters.

### BON DE COMMANDE TIMBRES

Pour ces commandes, votre contact est :

- MO CLERMONT FERRAND : Catherine MICHOUX
- MO GUILHERAND GRANGES : Sylvie ADRAGNA
- MO MONTBONNOT : Christelle DUCLOT
- MO CHAPONNAY : Agnès DACHIS

## COMMANDE BILLETTERIE FÉDÉRALE

Vous trouverez au lien suivant le bon de commande pour la billetterie fédérale.

### BON DE COMMANDE BILLETTERIE

Pour ces commandes, votre contact est :

- MO CLERMONT FERRAND : Catherine MICHOUX
- MO GUILHERAND GRANGES : Sylvie ADRAGNA
- MO MONTBONNOT : Christelle DUCLOT
- MO CHAPONNAY : Agnès DACHIS

# Administratif

## BUREAU DIRECTEUR

Vous trouverez au lien suivant les derniers PV du Bureau Directeur de la Ligue.

[PV BUREAU DIRECTEUR](#)

## RUGBY HÉRITAGE / ANS AU SOUTIEN DES INFRASTRUCTURES RUGBY

Après le succès de la campagne 5+5=20, qui a permis de soutenir 207 projets sur l'ensemble du territoire, y compris en Outre-Mer à hauteur de 10M€, la Fédération a redemandé à l'Agence Nationale du Sport, de renouveler son engagement et son accompagnement au rugby.

Le conseil d'administration de l'ANS a donc validé une nouvelle aide pour permettre la modernisation des stades et enceintes de rugby. Le nombre de demande lors de la campagne précédente a démontré le besoin du rugby local pour ces travaux afin d'offrir une qualité de pratique en adéquation avec l'importance de ce sport et de fidéliser les licenciés.

Pour 2025, le dispositif est quasiment identique avec comme priorités :

- Améliorer les conditions d'accueil et de pratique, notamment pour encourager le développement du rugby féminin ;
- L'intégration de l'éco-responsabilité dans les projets de construction/rénovation.

Les demandes sont à déposer sur la plateforme **Infrasport** avant le **30 septembre 2025** :

[INFRASPORT](#)

[PLUS D'INFORMATIONS](#)

# Sportif

## EPREUVES JEUNES

### Le calendrier de la saison 2025-2026

La commission régionale jeunes rappelle que cette saison, les clubs sont libres d'organiser des matchs amicaux lors de la phase 1 (30 août-27 septembre)

### CALENDRIER

### Réunion de rentrée M16/M19

Conformément au calendrier, les réunions de rentrée M16 et M19 se tiendront la semaine du **1<sup>er</sup> au 5 septembre 2025** au sein de chaque secteur.

Les convocations seront envoyées en début de semaine prochaine précisant lieux et horaires.

### Rassemblements

Les demandes de rassemblements sont à renvoyer **avant le 13/09/2025** aux adresses suivantes : [karine.deloche@ligueaura-ffr.fr](mailto:karine.deloche@ligueaura-ffr.fr) et en copie : [epreuves.jeunes@ligueaura-ffr.fr](mailto:epreuves.jeunes@ligueaura-ffr.fr)

CONVENTION

FORMULAIRE

### Engagements des collectifs M16 et M19 régionaux

Le formulaire d'engagement est à retourner **avant le 13/09/2025** aux adresses suivantes : [karine.deloche@ligueaura-ffr.fr](mailto:karine.deloche@ligueaura-ffr.fr) et en copie : [epreuves.jeunes@ligueaura-ffr.fr](mailto:epreuves.jeunes@ligueaura-ffr.fr)

ENGAGEMENT

CAHIER DES CHARGES

### Réunion de lancement M19

La réunion de lancement M19 se tiendra **samedi 27/09** par poule. Les staffs de ces collectifs seront convoqués prochainement. À cette date, les rencontres amicales M19 seront exceptionnellement gelées.

# Sportif

## EPREUVES FEMININES

**Fin des engagements à X : 14 Septembre 25**

**Début de la compétition à X F-18 et F+18** le week-end du 4/5 Octobre 2025.

Une réunion visio sera organisée avant le début du championnat.

**Fin des engagements à XV : 8 Septembre 25**

**Début de la compétition à XV** : non définie.

*Rappel bonnes pratiques:*

Le Formulaire de rassemblement doit être complété, signé et tamponné par tous les clubs.

Le Canevas-Convention doit être complété, signé et tamponné par tous les clubs.

Ces 2 documents sont impératifs pour la création des rassemblements et font l'objet d'une validation par la Ligue avant toute création.

Les fiches d'engagement sont à compléter et envoyer dans tous les cas (équipe en nom propre ou rassemblement).

Une seule adresse mail pour toutes les correspondances relatives aux féminines : **[epreuves.feminines@ligueaura-ffr.fr](mailto:epreuves.feminines@ligueaura-ffr.fr)**

DOCUMENTS UTILES

# Sportif

## RENCONTRES AMICALES

En amont du début de la saison 2025/2026, et via la FFR (dispositions adoptées par le Bureau Stratégique Fédéral le 25 juin dernier), vous trouverez les directives relatives à la tenue des rencontres amicales pour la saison prochaine.

Prenez connaissance du document disponible ici :

[NOTE FFR](#)

## RUGBY LOISIR

Veillez trouver ci-dessous les documents mis à jour pour la saison 2025-2026

[AUTORISATION RENCONTRE AMICALE RLOP](#)

[AUTORISATION TOURNOI RLOP](#)

# Sportif

## ECOLE DE RUGBY

La labellisation a pour objectif de valoriser les clubs à hauteur de leur engagement dans l'accueil des jeunes joueurs, leur formation et le développement de la structure. Désormais depuis la saison 2019-2020 ce sont 3 niveaux de labels symbolisés par des étoiles qui seront décernés. En fonction du niveau de label acquis, des dotations sont prévues pour accompagner les clubs dans leur développement

La Ligue félicite ses écoles de rugby pour leur obtention ou renouvellement d'étoile.

Vous trouverez ci-dessous la liste complète.

### LABELLISATION EDR

# Médical

## CARTON BLEU

Bonjour à tous et à toutes,

Notre sport est souvent montré en exemple sur les dispositifs de prise en charge et de prévention des commotions cérébrales quand il est comparé à ce qui existe en France dans les autres sports collectifs, de contact, de combat ou avec risque de chute. La Fédération Française de Rugby a été pionnière pour la sécurité de ses pratiquant(e)s en mettant en place en 2018 le dispositif carton bleu.

Toute suspicion de commotion cérébrale (maux de tête, vertiges, regard hagard, désorientation, démarche ébrieuse, attitudes, mouvements et propos anormaux, perte de connaissance même brève), après chocs (avec ou sans contact parfois sur le crâne), doit faire sortir du terrain sans délai la ou le concerné(e) en compétition comme à l'entraînement sans possibilité de retour au jeu.

Le process reste le même et doit respecter les délais imposés sans reprise des contacts et le protocole de retour au jeu.

Il a été démontré que le risque de séquelles à long terme est corrélé à la possibilité d'un « second impact » trop proche du premier et à la répétition des contacts crâniens. A l'inverse, la majorité des survenues de commotions cérébrales isolées, ayant respectées la conduite à tenir, évoluent définitivement sans aucun symptôme le plus souvent

World Rugby va donc même durcir la règle pour les amateurs de plus de 19 ans en imposant une absence de contact qui passe de 10 jours à 21 jours.

Une fois le carton bleu validé, il ne peut pas être ni contesté ni annulé. Bien sûr, il pourra toujours y avoir des déclarations par excès mais il en va de la responsabilité de chacun de se sensibiliser et de s'intéresser à la reconnaissance d'une suspicion de commotion cérébrale. Si doute il y a, il devra profiter à la santé des joueuses et joueurs.

Dr Nicolas Dance (Président commission médicale Ligue AuRA Rugby)

**FORMULAIRE DIAGNOSTIC COMMOTION CEREBRALE**

## GUIDE DE LA FORMATION FÉDÉRALE

Veillez trouver au lien ci-dessous le guide de la formation fédérale.

Il vous permet de (re) découvrir les différentes formations fédérales proposées par l'IREF :

- BF Baby Rugby - *date limite inscription 26 octobre 2025*
- BF Initiation/Découverte - *date limite inscription 26 octobre 2025*
- BF Développement - *date limite inscription 26 octobre 2025*
- BF Perfectionnement - **date limite inscription 14 septembre 2025**
- BF Optimisation - **date limite inscription 14 septembre 2025**
- BF Rugby à 5 niveau 1 - *date limite inscription 16 novembre 2025*
- BF Formule vacances - *date limite inscription 5 octobre 2025*

Ainsi que la réactivation et les certificats.

Vous y retrouverez les liens pour s'inscrire ainsi que les calendriers.

### GUIDE FORMATION FEDERALE

La Ligue propose des sessions de PSC1. Pour vous y inscrire, cliquez sur le lien suivant : **LIEN PSC1** . Vous trouverez ci-dessous les différents cas pour participer à ces formations PSC1.

- JE RENTRE EN FORMATION SUR LA SAISON 2025-2026 ET JE BÉNÉFICIE DE LA GRATUITÉ DE LA FORMATION DU PSC1
- J'ÉTAIS EN FORMATION SUR LA SAISON 2024-2025 ET JE BÉNÉFICIE DE LA GRATUITÉ DE LA FORMATION DU PSC1
- JE SOUHAITE ÊTRE SOIGNEUR SUR LA SAISON 2025-2026 ET LA FORMATION SERA FACTURÉE 85€ DIRECTEMENT SUR LE COMPTE CLUB
- JE SUIS DÉJÀ ÉDUCATEUR ET JE SOUHAITE AVOIR MON PSC1 SACHANT QUE LA FORMATION SERA FACTURÉE 85€ DIRECTEMENT SUR LE COMPTE CLUB
- JE SUIS EN SERVICE CIVIQUE AVEC LA LIGUE AURA SUR LA SAISON 2025-2026 ET JE BÉNÉFICIE DE LA GRATUITÉ DE LA FORMATION DU PSC1

# Service Civique

## CAMPAGNE 2025-2026

La période d'enregistrement pour la saison 2025/2026 :

**1/07/2025 AU 30/03/2026**

Chaque contrat démarre au 1er de chaque mois. Ils pourront commencer le 1er septembre sous réserve de validation par l'ASP.

Un volontaire doit s'engager 6 mois minimum et 8 mois maximum auprès de sa structure.

Les structures éligibles : Clubs affiliés, Comités Départementaux et Ligue Régionale

Retrouvez toutes les informations pour monter votre dossier au lien suivant :

**SERVICE CIVIQUE**

Une adresse mail dédiée au Service Civique a été ouverte, merci d'envoyer vos dossiers et autres documents directement à cette adresse : [service.civique@ligueaura-ffr.fr](mailto:service.civique@ligueaura-ffr.fr)



## RUGBY AU COEUR

Félicitations aux 29 clubs de notre Ligue, lauréats de la dotation de 450€ du Fond de dotation Rugby au Coeur !

VIOLETTES BRESSANES	RUGBY CLUB DU GENEVOIS
UNION RUGBY EN ARDECHE MERIDIONALE	UNION SPORTIVE ALBINOISE RIVE GAUCHE
RF LES OVALINES ARDECHOISES	U S JARRIE CHAMPS
STADE OLYMPIQUE ANNONEEN	U A COTOISE (COTE ST ANDRE)
R C MAURIACOIS	R C VARACIEUX
SAINT MAMET RUGBY	RUGBY DU CANTON DE LA VALDAINE
R C ST SIMON	U S VINAY
OL R C RIOM ES MONTAGNES	R C BREZINS
STADE MAURSOIS	A L CISTERNES LA FORET
ST VALLIER SPORTIF	A S M ROMAGNAT RUGBY FÉMININ
RUGBY CLUB EYMEUX	R C SANCY
R C CHATILLONNAIS	U S VENISSIEUX
ENT CHATEAUNEUF ST MARCEL XV	STADE MOUSSARD RUGBY CLUB
U S FLORINOISE	
RUGBY CLUB LE MOLE	
SAMOENS SANGLIERS RUGBY UNION FOOTBALL CLUB	

**A l'attention des clubs lauréats** : un mail de la FFR vous a été envoyé il y a quelques jours.

Il est indiqué dans celui ci que vous devez retourner l'attestation fiscale jointe au mail et le RIB du club **avant le 1er septembre 2025**.

## CHARTRE ARBITRAGE

Chères Présidentes, chers Présidents,

À l'approche du lancement des compétitions de la saison 2025/2026, je vous adresse cet email pour vous informer des quelques évolutions votées par le Comité d'Orientation Politique, au sujet de la charte de l'arbitrage.

Vous le savez, la FFR poursuit des objectifs clairs pour l'arbitrage : permettre le maillage sur l'ensemble du territoire pour que chaque rencontre soit arbitrée par un officiel formé ; mieux accompagner et former nos jeunes arbitres ; valoriser les clubs vertueux qui forment et accompagnent leurs arbitres.

Ces objectifs s'accompagnent inévitablement de mesures pour l'ensemble de nos clubs, qui restent nos premiers partenaires pour relever ces défis.

Plusieurs modifications structurelles de la charte de l'arbitrage ont donc été votées et portent sur les points suivants :

### 1 – Date de demande d'affiliation d'un arbitre

Afin de permettre à tout arbitre d'effectuer la totalité de la formation initiale (estimée à 6 semaines avant toute désignation), la date de demande d'affiliation d'un arbitre a été avancée au 1<sup>er</sup> novembre de la saison en cours (au lieu du 1<sup>er</sup> décembre).

Cette date a vocation à favoriser les nouveaux arbitres, qui rencontraient jusqu'alors des difficultés pour obtenir leur quota de matchs avant la date d'arrêté de la charte (temps très court entre la fin de formation et la date de clôture).

### 2 – Non prise en compte des Arbitres en cours de formation de moins de 17 ans

Les arbitres mineurs débutants (ACF) de moins de 17 ans ne seront plus comptabilisés dans le quota minimum devant être fourni par l'association, pour éviter un renouvellement chaque saison d'arbitres mineurs pour satisfaire aux obligations de la charte de l'arbitrage. Cette mesure vise à assurer la sécurité des rencontres par la désignation d'arbitres plus mûres et expérimentés.



### 3 – Modification des critères d’obtention du 3ème point

À compter de la saison 2025/2026, le 3ème point bonus au titre de la charte de l’arbitrage s’obtient par la multiplication par 10 du quota d’arbitres à fournir, ayant arbitré au minimum 4 matchs.

Cette mesure vise à simplifier le dispositif et à valoriser les clubs qui fidélisent leur(s) arbitre(s) et/ou qui ont un quota supérieur à celui demandé.

Exemple : Un club de Fédérale 2 a un quota minimum de 2 arbitres. Si ce club a 2 arbitres affiliés et que ces arbitres ont arbitré 4 matchs chacun (seuil de comptabilisation), alors :

- Le club obtiendra les 2 premiers points bonus au titre de la charte de l’arbitrage
- Le club devra s’assurer que ses arbitres ont officié sur un nombre cumulé minimum de (2 X 10) vingt matchs, étant entendu que ce nombre de matchs peut être obtenu par l’ensemble de tous les arbitres du club qui ont arbitré le minimum de 4 matchs.

### 4 – Suppression des dérogations pour les clubs accédants

Les clubs qui accèdent à la Nationale 2 et à la 2ème Division Professionnelle ne bénéficient plus de la dérogation d’un an pour se mettre en conformité avec l’exigence de la division en matière de quota d’arbitres à fournir. Ces clubs devront se conformer au quota minimum demandé à l’article 5, alinéa 2.

Enfin, je vous rappelle que toute candidature pour devenir arbitre peut être adressée à [jeveuxarbitrer@ffr.fr](mailto:jeveuxarbitrer@ffr.fr).

Je vous souhaite à toutes et tous une très bonne préparation estivale !

Jean-Marc Lhermet,

Vice-Président

délégué à la haute performance et aux Officiels de match

## AVIS HEBDOMADAIRE FFR

AVIS HEBDOMADAIRE n° 1161

### RÈGLES DU JEU – DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES FFR

Lors de sa réunion du 30 juillet 2025, le Bureau Stratégique de la FFR a adopté des modifications des « Règles du jeu - Dispositions spécifiques FFR ».

Ces modifications ont notamment pour objet :

- D'étendre l'application du dispositif du carton blanc à la Fédérale 1;
- D'appliquer également aux compétitions ci-après, la règle expérimentale en vertu de laquelle les joueurs remplacés pour raison tactique (dans la limite de 4 joueurs) peuvent revenir en jeu pour remplacer un joueur, quel que soit son poste : Nationale, Nationale 2, Fédérale 1, Fédérale 2, Fédérale 3, Reichel-Espoirs Elite, Reichel-Espoirs Accession, Espoirs Nationaux, Espoirs Fédéraux, Elite 1 Féminine, Elite 2 Féminine et Réserves Elite féminines.

Les « Règles du jeu – Dispositions spécifiques FFR » ainsi modifiées sont disponibles sur la page suivante du site Internet de la Fédération : <https://www.ffr.fr/ffr/publications-officielles/regles-du-rugby>.

**AVIS HEBDOMADAIRE FFR**

# Recrutement

## LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES DE RUGBY



Fiche de Poste	
Alternance – Service IREF - Apprenti(e) Administratif(ve) et Chargé(e) de Développement	
Service	Ligue AURA Rugby - Administratif
Localisation du poste	Maison Ovale de Chaponnay (69) – Région Auvergne Rhône-Alpes Possibilité de déplacement occasionnels dans toute la région Auvergne Rhône-Alpes
Fonction	Apprenti(e) Administratif(ve) et Chargé(e) de Développement

PLUS D'INFORMATIONS

## RC HAUTE TARENTEAISE

Bonjour,

Un petit mot pour vous dire que le Rugby Club Haute Tarentaise se porte bien. Mais comme toutes les associations nous sommes **à la recherche de bénévoles** pour nous aider dans notre structure.

Nous recherchons aussi **des joueurs pour notre équipe première** qui évolue en Régionale 3. A ce propos si vous êtes intéressés pour jouer et changer de région nous proposons du travail pour la saison d'hiver et entre autres à l'année suivant les corps de métier. Vous pouvez même être logé par certaines entreprises.

Nous avons joué la saison complète et avons été éliminé en 1/4 de finale de la coupe de la ligue, l'ambiance est bonne et nous faisons vivre le rugby au pays du ski.

À bientôt !

Phil DUJON Président RCHT



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



# Merci à nos partenaires



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



**FFR**



**LA PLAGNE**  
Paradiski

**SG**



**AUVERGNE  
RHÔNE ALPES**



**LA PLAGNE**  
TARENTOISE

